

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE VIRE

BN.7



144 112 habitants

470 Km de masses d'eau
« cours d'eau »1 256 km²

Le substratum primaire de ce bassin lui confère un régime hydrologique contrasté entre périodes hivernale et estivale.

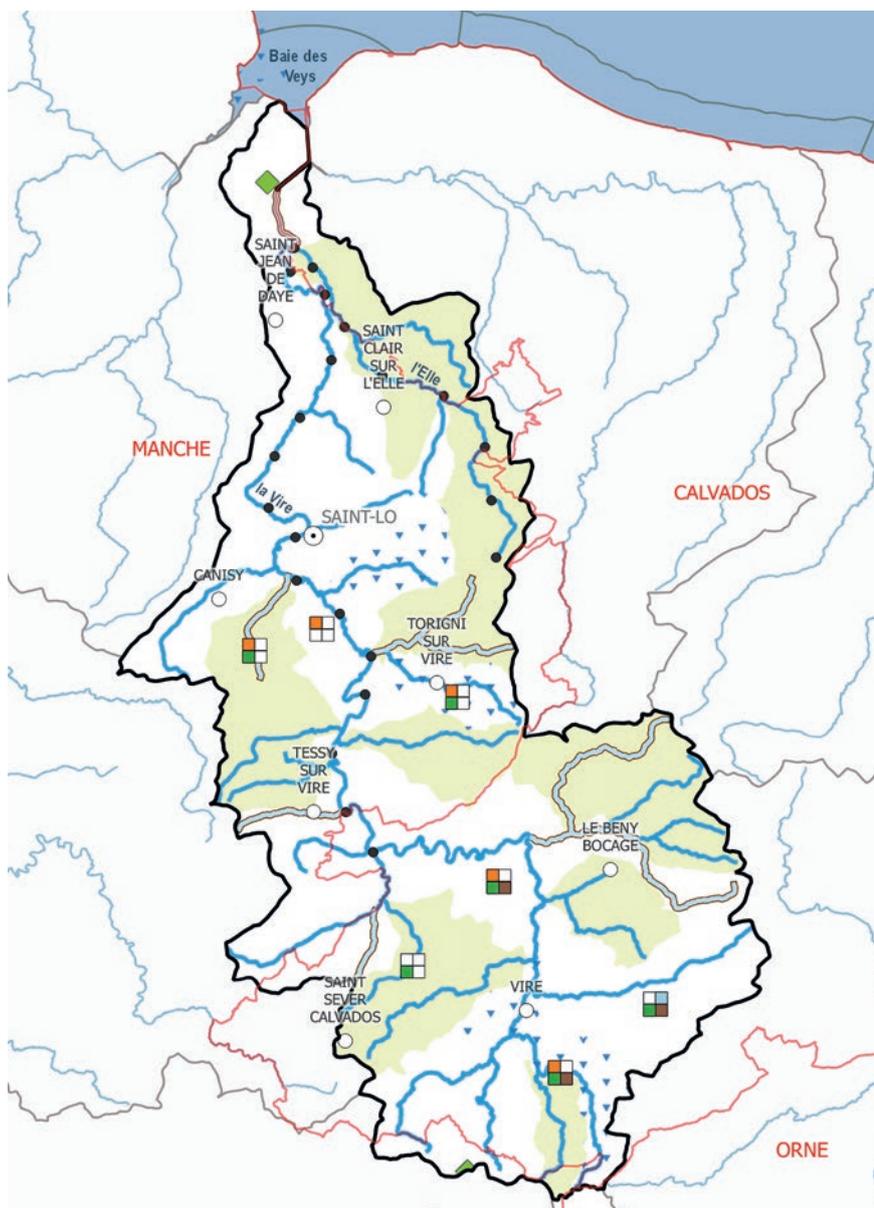
En période d'étiage, le bassin est sujet à des blooms phytoplanctoniques dus à l'eutrophisation dont la réduction nécessite à la fois la résorption (en cours) des principaux foyers de pollutions urbaine et industrielle, la réduction des apports d'origine agricole et la gestion adaptée des biefs de l'ancienne voie navigable (vidange anticipée en période de crise).

En période hivernale, les conditions locales propices au ruissellement (substratum primaire, recul du maillage bocager, pentes, sols nus en hiver) font de la maîtrise des transferts un enjeu fort notamment au regard des retenues AEP (Dathée, Sémilly) et de la présence de biefs propices à la sédimentation.

C'est aussi cette forte artificialisation qui limite la qualité écologique de la Vire dans sa partie moyenne et aval, d'où son classement en MEFM.

Les principaux enjeux pour les eaux souterraines concernent la nappe FRHG404, Trias -Lias du Bessin, en mauvais état qualitatif (nitrates, pesticides) et en bon état quantitatif. La nappe FRHG511 est quant à elle en bon état qualitatif et quantitatif.

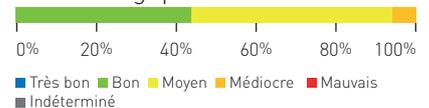
Par ailleurs, les potentialités piscicoles restent entravées par de nombreux seuils notamment sur la Vire, l'Elle et la Souleuvre. Enfin, la baie des Veys constitue un enjeu patrimonial et conchylicole important qu'il faut appréhender à l'échelle de l'ensemble des fleuves qui y convergent.



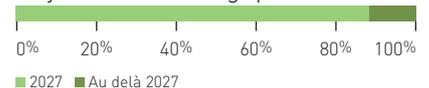
Masse d'eau

Rivières et canaux	33
Lac	0
Transitions	1
Côtières	0
Souterraines	2

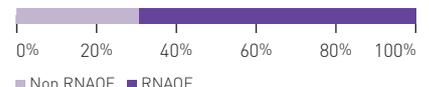
État écologique ESU



Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
VIRE**
BN.7

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0101	Assainissement - Etude globale et schéma directeur	8				
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	3				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	6				
ASS0402	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP Hors Directive ERU	3				
ASS1201	Assainissement - Mesures complémentaires	3				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	11				
Réduction des pollutions des industries						
IND0801	Améliorer la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour élaborer un plan d'actions RSDE	3				
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses	6				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	24				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	3				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	6				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	8				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	3				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	3				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	22				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	22				
MIA1301	Milieux aquatiques - Mesures complémentaires	3				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	6				
Gestion de la ressource en eau						
RES06	Mesures de soutien d'étiage	3				
RES08	Gestion des ouvrages et réseaux	3				
RES09	Protection eau potable	3				
Gouvernance						
GOU0601	Mesures de gouvernance complémentaires	3				